

Minister of Industry,
Science and Technology and
Minister for International Trade



Ministre de l'Industrie, des
Sciences et de la Technologie et
ministre du Commerce extérieur

Statement

Déclaration

91/34

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION PRONONCÉE

PAR L'HONORABLE MICHAEL H. WILSON,

MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

ET MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

LORS D'UN DÎNER EN L'HONNEUR

DE LEURS EXCELLENCES MIGUEL ANGEL FEITO,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU COMMERCE

ET

ALVARO ESPINA,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'INDUSTRIE

MADRID (Espagne)

Le 15 juillet 1991

Messieurs les Secrétaires d'État Feito et Espina, Madame l'Ambassadeur Loranger, distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux d'être ici ce soir pour discuter avec vous de la nature et de l'avenir des relations entre le Canada et l'Espagne.

Les Canadiens apprennent à l'école que le marin portugais Ferdinand Magellan est la première personne à avoir fait le tour du monde en bateau. Or, c'est faux, comme le savent les Espagnols. Magellan est mort pendant le voyage, et c'est Juan Sebastian Elcano, un Espagnol, qui a ramené la flotte de Magellan à bon port. Ce n'est là qu'un exemple de notre manque de connaissances de base sur nos pays respectifs.

Elcano et ses hommes étaient motivés par un aphorisme latin fort en vogue à cette époque, soit *navigare necesse est* ou, en français, «il faut naviguer». Quelque 470 ans plus tard, cet adage est aussi vrai que jamais. C'est pourquoi les membres de la délégation canadienne et moi sommes ici, pour constater par nous-mêmes ce dont nous avons tant entendu parler : la renaissance de l'Espagne. En effectuant cette visite, nous voulons donner suite aux contacts établis l'an dernier lorsque nous avons accueilli au Canada le président Gonzalez, le ministre Aranzadi, le président Cuevas de la *Confederación Española de Organizaciones Empresariales* (CEOE) et d'autres personnalités espagnoles.

Bien que le Canada et l'Espagne n'entretiennent des relations diplomatiques que depuis 1953, un certain nombre d'événements ont rapproché nos deux pays ces dernières années. Nous collaborons étroitement sur la scène internationale dans le cadre d'organisations comme les Nations Unies, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), en vue d'atteindre l'objectif commun qui consiste à créer un monde plus sûr, plus prospère et plus pacifique. En outre, l'Espagne participe de plus en plus aux affaires internationales, par son appartenance à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et à la Communauté européenne (CE).

Le Canada et l'Espagne faisaient tous deux partie de la coalition mise sur pied lors de la récente guerre du Golfe, et jusqu'ici, nous avons collaboré étroitement avec l'Espagne aux efforts de maintien de la paix des Nations Unies en Amérique centrale. Étant donné notre volonté commune d'assurer le respect des principes de la justice et de la paix mondiales, nous continuerons à collaborer chaque fois qu'il le faudra.

Outre qu'il coopère de plus en plus avec l'Espagne sur la scène multilatérale, le Canada désire vivement resserrer ses relations

bilatérales avec celle-ci. Aujourd'hui, nos deux pays sont confrontés à des défis semblables. Ils réalisent tous deux que, pour préserver une prospérité bien méritée, ils doivent s'adapter à la mondialisation des marchés. Nous devons parvenir à accroître notre compétitivité et notre productivité. Nous devons réussir la transition vers une nouvelle ère caractérisée par la prédominance des entreprises de haute technologie, dont témoignent les sociétés représentées au sein de notre délégation de gens d'affaires.

Je constate que nos échanges commerciaux ont presque doublé ces cinq dernières années, atteignant 870 millions de dollars en 1990. Les exportations canadiennes vers l'Espagne ont crû fortement grâce à d'importantes ventes de matériel de construction et de télécommunication, d'avions-citernes Canadair, de bovins de race, de produits de la pêche et d'aliments, de matériel médical et d'installations d'hygiène. Par contre, la vigueur de la peseta a nui aux exportations de l'Espagne à destination du Canada. Nous importons d'Espagne des chaussures, des fruits, des légumes, des vins, des pièces automobiles, des produits du pétrole et des composantes de machine. Malheureusement, malgré les efforts vigoureux déployés par l'Institut espagnol du commerce extérieur, les exportations de l'Espagne vers le Canada sont tombées du niveau record de 700 millions de dollars observé en 1988 à un peu moins de 500 millions l'an dernier. Toutefois, quelles que soient leurs fluctuations, nos échanges sont beaucoup moins importants qu'ils pourraient ou devraient l'être.

Grâce à leurs excellentes perspectives de croissance, le Canada et l'Espagne entretiennent des relations commerciales qui ne peuvent que s'accroître et qui sont relativement exemptes de points de friction. L'Espagne offre une économie dynamique et en plein essor, un emplacement stratégique, un réseau de transport et de télécommunications qui se modernise rapidement ainsi qu'une main-d'oeuvre compétente et impatiente de tirer parti de la place spéciale de l'Espagne en Europe. Étant donné ces atouts et l'intégration de l'Espagne au «marché européen unifié», les négociants et investisseurs canadiens considèrent l'Espagne comme la porte méridionale de la nouvelle Europe et un excellent endroit où placer des capitaux.

L'an dernier, des délégations de cadres supérieurs espagnols ont visité le Canada pour examiner les possibilités de création de coentreprises dans les domaines de l'environnement ainsi que de la production et de la transmission télévisuelles. Ces activités témoignent des efforts menés récemment pour accroître la coopération économique entre nos deux pays. Afin de réaliser d'autres progrès dans cette direction et de resserrer nos relations, j'ai amené avec moi des cadres supérieurs de sept sociétés canadiennes et de l'Association des manufacturiers canadiens. Les entreprises qu'ils représentent offrent des

produits et services hautement concurrentiels dans les domaines de l'aérospatiale et des télécommunications, où elles sont des chefs de file mondiaux. Je suis sûr qu'il existe beaucoup d'autres merveilleuses possibilités à explorer; en bref, je crois que nous avons plus que jamais l'occasion de faire des affaires ensemble.

Si je ne souhaite pas m'attarder sur le seul nuage qui assombrit nos relations autrement excellentes, je tiens à mentionner que la conservation des pêches dans l'Atlantique Nord-Ouest est le principal problème auquel le Canada et l'Espagne doivent s'attaquer ensemble. Les pêches assurent la subsistance de collectivités des deux côtés de l'Atlantique depuis 400 ans. Or, les technologies modernes de pêche et la surpêche, surtout dans les Grands Bancs de Terre-Neuve, ont entraîné une grave diminution de cette ressource vitale. Nous avons réduit un grand nombre de nos propres quotas de plus de la moitié depuis 1985 pour reconstituer les stocks. Par conséquent, ces deux dernières années, plus de 30 usines ont dû fermer leurs portes dans les provinces de l'Atlantique, ce qui a entraîné la perte de plus de 4 000 emplois.

Le Canada souhaite entretenir de bonnes relations dans le dossier des pêches avec la CE et ses États membres, en particulier l'Espagne. Toutefois, il faut surveiller efficacement les flottes de pêche de la CE pour que tous les pays concernés soient sûrs que les quotas ne seront pas dépassés. Certains progrès ont été accomplis au sein de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO), et le Canada s'est réjoui de la présence prolongée d'un navire d'inspection de la CE dans les eaux régies par l'OPANO. Toutefois, d'autres améliorations s'imposent. Le commissaire de la CE, M. Marin, a déclaré que la Communauté est déterminée à assurer la conservation des ressources biologiques marines, engagement que le président Gonzalez appuie et auquel nous espérons qu'il sera donné suite.

Malgré ce problème, notre coopération avec la CE demeure primordiale. Celle-ci constitue notre deuxième marché après les États-Unis - comme en témoignent des échanges de 13 milliards de dollars en 1990 - et, avec 30 milliards d'investissements directs au Canada, une source essentielle de capitaux et de technologies étrangers pour nous.

Le Canada et la CE ont récemment adopté une «Déclaration sur les relations entre la Communauté européenne et le Canada» que les premiers ministres Andreotti et Mulroney ont signée à Rome l'an dernier. Important jalon du développement des relations politiques entre le Canada et la CE, cette déclaration ouvre la voie à des efforts intensifs en faveur de l'échange de vues et de la coordination d'activités dans divers domaines.

L'année 1992 sera toute européenne, mais encore plus celle de l'Espagne. Les XXV^e Jeux olympiques d'été de Barcelone, l'Expo 92, qui se tiendra à Séville, l'attribution à Madrid du titre de capitale culturelle de l'Europe et les manifestations commémorant le 500^e anniversaire du premier voyage de Christophe Colomb dans les Amériques attireront l'attention du monde entier sur votre pays, ses habitants et sa culture. Pendant les six mois que durera l'Expo 92, l'Espagne accueillera des visiteurs de tous les pays, dont un grand nombre de Canadiens.

En tant que ministre responsable de la participation du Canada à l'Expo 92, je suis heureux de vous informer que nos préparatifs avancent rapidement. Des entreprises innovatrices de diverses régions du pays ainsi que le gouvernement fédéral, le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique mettent la dernière main aux divers éléments du pavillon du Canada. En tenant compte du thème de l'Expo 92, soit la «Découverte», notre pavillon mettra en relief nos réalisations en matière de sciences et de technologie, le patrimoine, la population et le territoire canadiens.

Le pavillon du Canada fera connaître une nouvelle technologie cinématographique canadienne, appelée IMAX, qui consiste à projeter sur un immense écran de 24 sur 34 mètres un film tourné à la cadence de 48 images/seconde, soit deux fois celle utilisée pour les films ordinaires. Grâce à cette technologie, les visiteurs pourront voir un documentaire spectaculaire sur le Canada et ses habitants réalisé actuellement par le réputé Office national du film du Canada.

Ce soir, je veux également vous parler de la situation économique et politique du Canada. Je tiens à ce que vous sachiez que les conditions y sont favorables à une expansion économique soutenue et que nous avons la volonté politique de rester une seule et même nation et d'entamer le siècle prochain plus unis et plus confiants que jamais. Nous avons des problèmes à résoudre et des difficultés à surmonter. Ces problèmes, ces difficultés, loin de les écarter, nous nous y attaquons. Notre économie, comme quelques autres, a connu une récession. Mais nous avons pris des mesures énergiques pour améliorer notre performance économique.

Nous sommes d'avis que la relance économique du Canada réside dans le maintien de taux d'intérêts peu élevés. À cette fin, nous avons pris quelques mesures concrètes. Nous avons établi des objectifs clairs et réalisables relativement à l'inflation. Nous avons orienté les finances du gouvernement vers un budget équilibré et avons fortement restreint les activités du gouvernement.

Ces dernières années ont été plutôt fructueuses. Nous avons aboli une taxe de vente à la fabrication qui désavantageait nos exportateurs. Nous avons réorienté notre régime d'assurance-chômage vers le recyclage professionnel des chômeurs.

Nous avons actualisé notre politique sur la concurrence. Nous avons déréglementé l'énergie et les transports, et avons amorcé des réformes dans les institutions financières. Nous avons ouvert notre économie en transformant un organisme d'analyse des investissements étrangers en un organisme de promotion des investissements étrangers. Nous avons privatisé ou éliminé 24 sociétés de l'État, réduit de 90 000 le nombre d'employés du gouvernement fédéral et rationalisé pratiquement tous les ministères et organismes fédéraux.

Je suis persuadé de l'efficacité des mesures que nous avons prises et de l'imminence d'une reprise économique. Nous pouvons nous attendre non seulement à une réduction des taux d'intérêts, mais aussi à une régression de l'inflation -- de 3 % d'ici la fin de l'année prochaine et de 2 % au cours des années suivantes. Notre taux d'inflation sera alors inférieur à celui des États-Unis, sans pour autant qu'il y ait un décalage par rapport à ce que nous avons déjà réussi à accomplir pendant de longues périodes. Nous pouvons également nous attendre à une croissance réelle du taux d'emploi cette année, à des dépenses de consommation plus importantes, à une augmentation du revenu disponible des particuliers et à la multiplication des mises en chantier dans le secteur résidentiel, autrement dit, une intensification de la croissance économique, cette année et par la suite. Cette reprise se sent déjà dans les toutes dernières statistiques économiques.

Bien entendu, la mesure la plus importante que nous ayons prise ces dernières années pour améliorer notre économie a été l'Accord de libre-échange avec les États-Unis (ALE).

La libéralisation du commerce est essentielle au renouveau économique. Elle est aussi synonyme d'une plus grande concurrence. Celle-ci permet à son tour une réduction des prix pour les consommateurs et pousse les entreprises et l'industrie à la rationalisation. Les économies d'échelle augmentent. Les coûts de fabrication diminuent.

En 1988, juste avant l'ALE, les sorties de capitaux directs nets du Canada se chiffraient à 2,5 milliards de dollars. En 1990, le Canada a bénéficié d'apports de capitaux directs nets atteignant le chiffre record de 4,3 milliards de dollars. Notre excédent commercial avec les États-Unis est passé de 14 milliards de dollars en 1988 à 17 milliards en 1990. Parmi les produits dont l'exportation a augmenté, mentionnons les biens manufacturés comme les machines électriques et le matériel roulant, de même que des produits de haute technologie comme le matériel aérospatial et les instruments professionnels.

Malheureusement, la presse s'attarde plus sur les fermetures d'usines et les pertes d'emploi que sur les nouveaux investissements et l'essor des exportations. Pourtant, les

retombées positives du libre-échange sont réelles; elles se multiplieront à mesure que notre économie se remettra de la récession et elles permettront d'avoir des secteurs industriels forts et adaptables.

De nombreuses entreprises canadiennes sont bien décidées à profiter de l'ALE, qui continuera à être progressivement mis en oeuvre au cours des huit prochaines années. Les Européens qui investissent au Canada peuvent maintenant s'attendre à bénéficier eux aussi des retombées positives du libre-échange.

Les mêmes impératifs économiques, qui nous ont amenés à négocier le libre-échange avec les États-Unis, nous ont conduits à de nouveaux pourparlers avec les États-Unis et le Mexique pour créer une zone de libre-échange nord-américaine.

Une fois mise en place, cette zone représentera un marché de 360 millions de personnes au produit intérieur brut (PIB) combiné de plus de 7 billions de dollars, soit un marché plus vaste que la CE. Les échanges trilatéraux dépassent déjà les 250 milliards de dollars américains par an. La libéralisation du commerce à cette échelle se répercutera dans le monde entier. Entre autres avantages, l'Amérique du Nord deviendra un marché plus important, plus fort et plus dynamique pour les biens et services européens.

Tout comme le programme de 1992 et la création d'une zone économique européenne ne constitueront pas une «Forteresse Europe», la zone de libre-échange nord-américaine ne sera pas un bloc fermé aux échanges avec le reste du monde. Que les Européens qui choisissent d'avoir des relations commerciales avec le Canada se rassurent : notre orientation fondamentale vers la mondialisation des échanges demeurera. Nous ne pouvons nous permettre de former des blocs économiques. Notre accord avec les États-Unis, nos négociations avec le Mexique ainsi que notre engagement envers l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et la conclusion de l'Uruguay Round sont autant de preuves de notre volonté de voir les échanges commerciaux se libéraliser partout dans le monde.

L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) n'est qu'un des éléments du programme du gouvernement canadien en matière de commerce et de compétitivité. Nous comptons défendre les intérêts du Canada chaque fois que l'occasion se présentera. Par ailleurs, nous poursuivons nos efforts afin que les négociations de l'Uruguay Round du GATT s'achèvent, sous peu, par une entente globale. L'esprit de libéralisation commerciale, qui est à l'origine de l'initiative de 1992, doit aussi contribuer à raviver les négociations de l'Uruguay Round. En tant que nation du Pacifique, le Canada intensifie ses efforts en Asie et dans le Pacifique. Il fait aussi partie des Amériques et souhaite, de concert avec les autres pays de l'hémisphère, participer pleinement à leur développement.

Ce thème central a été exposé par le Premier ministre lorsqu'il a annoncé, il y a environ 18 mois, la décision du Canada de se joindre à l'Organisation des États américains (OEA). Cette adhésion marquait le début du processus de renforcement de nos liens avec l'ensemble du monde ibéro-américain. L'Amérique du Sud et les Antilles sont depuis longtemps des marchés importants du Canada. Le processus de libéralisation amorcé dans l'ensemble de la région offre de nouvelles possibilités que les sociétés canadiennes pourraient explorer avec des entreprises espagnoles. Le Canada et l'Espagne pourraient, et devraient, former de nouveaux partenariats, contribuant ainsi à la prospérité économique des nations ibéro-américaines.

Le gouvernement a pris les mesures macro-économiques nécessaires pour créer au Canada les conditions favorables à une expansion économique soutenue, et il concentre maintenant son attention sur la position concurrentielle du Canada dans le monde. Nous allons examiner de près notre performance dans les domaines de la formation de notre main-d'oeuvre, de l'éducation, de la recherche et de la technologie, ainsi que dans d'autres secteurs, de façon à nous assurer que l'infrastructure de notre économie nous permette d'améliorer notre compétitivité. Nous multiplions les efforts pour découvrir les entraves au commerce interprovincial et les éliminer. Une modification de la fiscalité des régimes de pensions est envisagée de façon à disposer de plus de capitaux pour les placements en actions.

Des changements en profondeur seront apportés à notre société afin que l'amélioration de notre compétitivité devienne le principe de base de notre conception de l'éducation et de la formation ainsi que d'une vaste gamme de politiques économiques et sociales. Nous ferons appel à la collaboration des milieux d'affaires, de l'industrie et des syndicats.

À ce stade de l'histoire du Canada, une compétitivité accrue et une forte croissance économique s'avèrent particulièrement importantes. Une économie vigoureuse redonnera confiance aux Canadiens. Elle ravivera notre fierté, améliorera notre vision de l'avenir et nous donnera la confiance dont nous avons besoin pour renouveler notre fédération.

C'est dans cet esprit de confiance, et en croyant fermement à la nécessité de favoriser des rapports plus étroits avec l'Espagne, que j'ai signé aujourd'hui, en compagnie du ministre Aranzadi, une Déclaration conjointe sur la coopération industrielle et technologique et les investissements. Par cette Déclaration, les deux gouvernements s'engagent à soutenir les institutions publiques et privées des deux pays qui souhaitent entreprendre des initiatives conjointes dans les secteurs prioritaires.

Demain, j'entreprendrai avec Señor de la Cruz, le secrétaire d'État à la Défense, des discussions similaires, quoique plus détaillées, sur des projets précis de coopération industrielle dans le domaine de la défense. Comme en témoigne le contrat obtenu par la société Bristol Aerospace en vue de moderniser les chasseurs espagnols, l'intérêt manifesté par l'Espagne à l'égard de la technologie des satellites de recherche et de sauvetage de la CAL Corporation et des installations performantes de soufflerie de la DSMA, il s'agit là d'un domaine de collaboration des plus prometteur.

Compte tenu des changements profonds qui marquent nos deux pays, que ce soit du fait du marché unique d'Europe 1992 ou d'un éventuel ALENA, je crois que l'établissement de liens entre des sociétés est la meilleure façon de maintenir nos relations bilatérales. Par cela, j'entends une coopération entre des entreprises espagnoles et canadiennes, qui prendrait la forme d'entreprises en coparticipation, de transferts de technologie ou de savoir-faire, ou de tout autre type d'association en fonction de diverses alliances stratégiques.

En terminant, permettez-moi d'aborder les relations canado-espagnoles sous un dernier angle. En tant que nations occidentales modernes, nous travaillons de plus en plus avec nos partenaires internationaux à la réalisation d'objectifs communs, fondés sur des principes collectifs. Il en est ainsi pour des questions de nature militaire, politique et économique. Il faut que ce même esprit de collaboration règne pour appliquer le principe du développement viable à la gestion des ressources halieutiques dans les eaux internationales. De chaque côté de l'Atlantique, le Canada et l'Espagne participent à des changements historiques. À l'aube du 500^e anniversaire du voyage historique de Colomb, prenons la résolution de partager notre vision de l'avenir, de prendre les engagements nécessaires et de nous unir, de part et d'autre de l'Atlantique, pour nous aider à relever nos défis respectifs.

Je tiens à remercier les Secrétaires d'État Feito et Espina, ainsi que leurs collègues, de l'accueil chaleureux et courtois qui m'a été réservé à ma première visite en Espagne en tant que ministre du Commerce extérieur. Je crois que nous en sommes venus à une entente sur la marche à suivre pour accroître dans une très large mesure les échanges entre nos deux pays dans les domaines du commerce, des investissements et de la technologie.

En dernier lieu, je désire porter un toast au resserrement des liens entre l'Espagne et le Canada, et à notre future prospérité.

Au Roi et à la Reine d'Espagne et au Canada!

Je vous remercie.